



Déclaration CTPD-22/03/2010page 1/2

Monsieur l'Inspecteur d'Académie,

Ce CTPD convoqué pour examiner les mesures de carte scolaire dans le premier degré va nous permettre d'analyser les conséquences du contexte budgétaire régressif sur notre département.

La Gironde a une dotation de 70 postes avec comme objectif fixé par le recteur « d'améliorer sensiblement son taux d'encadrement ». En effet, dans notre académie nous avons avec un P/E de 5,07 le plus mauvais taux d'encadrement constaté à la rentrée 2009, taux qui s'était d'ailleurs fortement dégradé depuis 2008 où il était de 5,14.

Pour l'UNSA Education, nous ne pensons pas que l'objectif fixé sera atteint. En effet, cette dotation apparente de 70 postes est déjà amputé suite à la réforme de la formation des enseignants de près de 26 ETP qui représentent les moyens en stagiaires PE2 (107 cette année) qui s'ajoutaient à notre dotation pour assurer les décharges de directions 4 classes. Le ministère le reconnaît lui-même quand il écrit que « la répartition des emplois entre les académies a pris en compte les besoins de décharges des directeurs d'école à quatre classes ». A ce sujet, nous nous félicitons ici que notre syndicat le SE-UNSA ait signé en son temps un protocole qui permet aujourd'hui de pérenniser cette avancée.

Il vous reste donc Monsieur l'inspecteur d'académie moins de 45 postes pour faire face à une augmentation que vous avez prévue de 150 élèves. Mais à ce stade de la préparation de rentrée les documents que vous nous avez fournis font apparaître un total de 128 329 élèves soit une augmentation prévisionnelle de + 1 658. Dans ces conditions, vous comprendrez que l'UNSA éducation ait quelques doutes sur l'objectif fixé. C'est d'une dotation beaucoup plus ambitieuse que notre département a besoin : elle doit permettre à la fois de faire face à la poussée démographique et de rattraper notre retard sur les taux d'encadrement.

Un point positif apparaît toutefois dans vos propositions, c'est la dotation de 22 postes au remplacement. C'est la reconnaissance du fort retard de notre département en la matière. Nous serons vigilants pour que ces moyens soient bien effectifs.

Nous regrettons par contre que 44 postes d'adjoints élémentaires vacants soient étiquetés LV sans lisibilité pour les représentants du personnel. Nous vous rappelons que lors du CTPD bilan de rentrée, nous avons demandé que les 715 postes LV déjà implantés dans les écoles soient analysés école par école au regard des enseignants habilités. C'est pour la fédération UNSA éducation un outil de travail indispensable pour pouvoir faire évoluer la carte d'implantation de ces postes et commencer le défléchage dans certains secteurs.

Pour terminer cette rapide analyse, je souhaite redire ici combien notre fédération conteste la mastérisation telle qu'elle est conçue. Enseigner est pour nous un métier qui s'apprend. Faire du compagnonnage aux contours extrêmement flous la colonne vertébrale de l'entrée dans le métier ne peut nous satisfaire. Nous continuons à porter des propositions précises et cohérentes qui reposent notamment sur une admissibilité calibrée en fin de M1 permettant, pour les admissibles ou ceux qui ne le seraient pas, de préparer un master digne de ce nom en deuxième année et, notamment pour ceux qui seraient engagés dans l'admissibilité au concours, de recevoir une véritable formation académique, didactique, pédagogique prenant en compte réellement les éléments liés à l'exercice du métier et à la connaissance de son environnement. Notre fédération demande le retrait des décrets pour en finir avec cette logique dangereuse pour notre service public, les futurs enseignants débutants et les élèves.

Demain 23 mars, salariés du privé et salariés du public nous serons en grève et dans la rue à Bordeaux comme partout en France. Nous exprimerons nos inquiétudes sur le devenir des retraites. Nous réaffirmerons notre condamnation des choix gouvernementaux de sacrifier l'existence des services publics et de continuer à en faire un simple gisement d'économies budgétaires.

La délégation UNSA Education Gironde
Céline GRAVELLIER – Yannick LAVESQUE – Virginie MERLE